



HAL
open science

Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques.

Jean-Philippe Legois

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Legois. Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques.. Les Cahiers du GERME, 2001, 19, pp.8-16. <hal-02518331>

HAL Id: hal-02518331

<https://hal.science/hal-02518331v1>

Submitted on 30 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

ARCHIVES ET MEMOIRES ETUDIANTES : ENJEU HISTORIQUE ET ENJEUX ARCHIVISTIQUES.

Cela fait plus de 6 ans que l'équipe du GERME travaille à faire reconnaître les mouvements étudiants comme nouveau champ de recherche, certes encore « en miettes »³, mais mobilisant plusieurs disciplines (histoire, sociologie, mais aussi ethnologie, science politique, sciences de l'éducation ...). La population étudiante a pris une place et un poids grandissants dans la société, le mouvement étudiant, malgré sa division chronique, est devenu une des composantes, à part entière, du mouvement social, les organisations de jeunesse, notamment étudiantes, sont reconnues comme de véritables écoles de formation ... Aussi, les mouvements étudiants, dans leur diversité (syndicale, politique, confessionnelle, organisationnelle, ...), deviennent-ils en tant que tels objet de recherche⁴.

Dès le début de ce nouveau chantier, à la création même du GERME, la question des sources fut posée, un de nos objectifs étant d'aider à leur collecte en « veillant à ce que leur traitement et conservation soit assurée dans des lieux et institutions adaptés » et d'« établir un inventaire des sources et (de) l'actualiser »⁵. Quoi de plus logique, dans un chantier, que de commencer par les fondations ! Et les archives sont souvent à la « source » même de toute recherche en sciences humaines ...

Alors que nous militons pour un véritable programme de sauvegarde et de valorisation des archives concernant les mouvements étudiants et que nous nous sommes engagés dans plusieurs opérations de sensibilisation⁶, nous vous invitons, dans cette contribution, à une découverte panoramique de ces archives.

Une vue d'ensemble est effectivement indispensable, puisque la recherche sur ces mouvements ne peut se fonder sur quelques fonds complets et exhaustifs. L'émiettement chronique de ces archives, constaté et analysé à chacune de nos journées d'études, oblige le chercheur à (se) confronter (à) plusieurs types de sources, publiques ou privées, institutionnelles ou personnelles, étudiantes ou non. Comme tout chercheur travaillant sur un acteur social, on ne peut évidemment pas faire l'impasse sur le milieu dans lequel celui-ci intervient. Mais la difficulté particulière et supplémentaire à retrouver la trace des acteurs collectifs étudiants met ce chercheur, encore plus qu'un autre, dans la situation de devoir reconstituer un puzzle, en ayant très rarement toutes les pièces.

Aussi, plus qu'un inventaire exhaustif, encore impossible⁷, nous vous proposons ici quelques repères pour mieux mesurer l'ampleur de ce nouveau « continent » archivistique et mieux s'y retrouver. Nous distinguerons trois types de fonds d'archives : tout d'abord, celui des structures étudiantes, puis celui des militants étudiants, tous deux étudiants et privés, et, enfin, celui des archives non-étudiantes de tout type, recelant pourtant des informations sur les mouvements étudiants. Chacun pose des problèmes et enjeux spécifiques. Tous interpellent, chacun à son niveau, le chercheur, le professionnel de la conservation, l'acteur étudiant, mais aussi le citoyen et les pouvoirs publics.

ARCHIVES DES MOUVEMENTS ETUDIANTS.

Le souci de collecte et de conservation de l'information est plutôt l'apanage des pouvoirs en place. Et encore, les archivistes savent bien que ce souci est lui-même loin d'être constant, cohérent et suivi d'une réelle politique d'archivage ...

³ Yolande Cohen et Claudie Weill, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes ? » in *Le Mouvement social*, n°120, *Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants européens*, juillet-septembre 1982, p. 3-10.

⁴ Ce sont, en tout cas, ces constats qui sont à l'origine de la création de notre Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Mouvements Etudiants (GERME). Cf. Robi Morder, *Présentation in Cahiers du GERME, n°1, 1946 : la « Charte de Grenoble », naissance d'un syndicalisme étudiant ?*, actes du colloque du 20 mai 1995, mars 1996, 52 p., p. 3-4.

⁵ Extraits des statuts du GERME.

⁶ Pour mémoire : journées d'études « archives et mémoires étudiantes », programme de collecte et valorisation d'archives étudiantes avec la BDIC, guide des sources sur Internet, avec le soutien de cette dernière et de la Direction des Archives de France. Les *Cahiers du GERME* vous tiennent régulièrement informés de l'avancée de ces travaux. Vous pouvez également vous abonner à notre lettre électronique mensuelle sur notre site Internet.

⁷ Une enquête systématique reste à mener. Nous y travaillons, ayant déjà entamé une coopération étroite entre chercheurs et professionnels de la conservation ; reste à se donner les moyens matériels d'une telle enquête.

Les mouvements étudiants, eux, à l'instar des autres mouvements sociaux, à commencer par l'une de leurs matrices (le mouvement ouvrier), n'ont que très rarement cette préoccupation, quand ce n'est pas, a fortiori, un souci d'« effacer leurs traces » qui les anime, pour ne pas risquer de laisser leurs archives entre les mains des forces de répression⁸. Dans les organigrammes de ces mouvements, rares sont les divisions « archives » ou même « documentation ».

Comme les autres mouvements de jeunesse, les mouvements étudiants souffrent, en outre, du caractère transitoire de leur statut social, du renouvellement relativement rapide des générations et équipes militantes, ainsi que de la faiblesse plus ou moins grande de leurs moyens. Ces conditions d'existence, cette précarité génèrent un rapport encore plus particulier aux archives (« la transition n'incite guère à la conservation »⁹) et à la mémoire¹⁰.

Le premier type d'archives examiné ici, celui des structures étudiantes, subit de plein fouet ces facteurs d'éclatement des fonds. L'onde choc est plus ou moins forte, selon la nature du fonds et selon les niveaux d'intervention de ces structures : structure nationale, structure locale ou mouvement ponctuel.

Sur le plan national, l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France), jusqu'à la scission de 1971, incarne encore, de manière quasi-hégémonique¹¹, le mouvement étudiant : même les archives de cette structure dont la longévité est la plus importante (puisque fondée en 1907), de cette organisation « de masse » des étudiants, et ce par vocation, ont connu des mésaventures. En septembre 1969, soit à la veille de la scission de la « grande UNEF », le Bureau National du syndicat étudiant (tendance Parti Socialiste Unifié, PSU) remet ses archives à une Association des Amis de l'UNEF. Elles seront successivement déposées au Centre d'Histoire du Syndicalisme, créé et dirigé par Jean Maitron, puis aux Archives du Rectorat de Paris et enfin aux Archives Nationales¹². Ce fonds, riche de près de 350 cartons, ne put être définitivement classé qu'en 1982, par Françoise Bosman ; aussi, lorsqu'à la fin des années 70, Alain Monchablon entreprend la rédaction de sa pionnière *Histoire de l'UNEF*¹³, les cartons, toujours conservés au Rectorat de Paris, ne sont pas encore totalement traités. Mais, en plus de ce premier fonds d'archives, en 1989, l'UNEF- ID (Indépendante et Démocratique), héritière de la tendance « unité syndicale » ayant conservé les locaux historiques de la rue Soufflot après la scission, dépose des archives à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) de Nanterre¹⁴. Ce second fonds est complété, en 1991, par Guy Trastour. Ainsi, pour une même période, de 1928-1929 à 1968-1969, le fonds national des archives du syndicat est-il divisé en deux séries de documents, parfois redondants, mais aussi complémentaires, chacun des « fonds » complétant certaines lacunes de l'autre concernant telle action revendicative, tel compte-rendu de congrès ou d'Assemblée Générale ... Aussi la scission de l'UNEF a-t-elle entraîné une « scission », un éclatement de son fonds d'archives. Mais, avant même cette scission, l'opposition du mouvement étudiant à la guerre d'Algérie l'a privé des subventions gouvernementales et la réduction des moyens matériels du syndicat (notamment du personnel de la rue Soufflot) a entraîné, au début des années 60, la disparition des compte-rendus intégraux des congrès et organismes de direction ainsi qu'une attention moins grande portée aux dossiers constitués par les équipes dirigeantes successives¹⁵. Cette précarité de fonctionnement du mouvement étudiant se retrouve bien évidemment dans la constitution, la collecte et la conservation définitive de ses archives.

Cela est d'autant plus vrai pour des structures nationales à la longévité et à la solidité encore moins grandes. Si les archives de l'UNEF- « Unité Syndicale », tenue par les lambertistes après la scission

⁸ Cf. Michel Dreyfus, *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France, XIX^e-XX^e siècle, guide documentaire*, Editions ouvrières, 1987, 298 p.

⁹ Didier Fischer, *Les étudiants en France (1945-1968). Contribution à une histoire socio-culturelle et politique du milieu étudiant*, Thèse d'histoire, Université Paris X-Nanterre, 1998 (sous la dir. de Jean-Jacques Becker), p. 15.

¹⁰ Cf. *L'homme et la société*, n°111-112, *Généralités et mémoires*, janvier-juin 1994, 1-2, L'Harmattan, 224 p. Voir notamment l'article d'Alain Monchablon, « Le mouvement étudiant et sa mémoire : l'UNEF après 1945, entre tradition et oubli », p. 113-117.

¹¹ « Grand syndicat unique de la classe étudiant », écrivait *Le Figaro* en 1956.

¹² Françoise Bosman, *Introduction à l'inventaire des archives de l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France (U.N.E.F.)* (46 AS), 1982, p. 3. Cf. également présentation du fonds in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°2, 1^o trim. 1997, p. 11-12.

¹³ Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF, de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, 205 p.

¹⁴ Cf. Robi Morder, *Projet de développement du fonds documentaire sur les organisations et mouvements de jeunesse et perspectives de recherche in Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°24, 1991, et *Les archives de l'UNEF in Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, n°13, Nanterre, Université Paris X, 1992, p. 113-121. Cf. également présentation du fonds in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°1, 4^o trim. 1996, p. 12-13.

¹⁵ Cf. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°24, 1991.

de 1971, ont pu être déposées et classées à la BDIC¹⁶, celles de l'Union des Grandes Ecoles (UGE), créée parallèlement à l'UNEF en 1947, ont été sauvées *in extremis* de la destruction lors du déménagement du Bureau National de l'UNEF dite « solidarité étudiante », héritière de la tendance « renouveau »¹⁷ après la scission de 1971. D'autres mouvements se mettant en place après cette « grande » scission et en marge des deux courants « unité syndicale » et « renouveau » ne doivent la sauvegarde de leurs archives qu'à la « tutelle » plus ou moins forte exercée par l'organisation « adulte » -la CFDT- qui leur faisait bénéficier entre autres de ses infrastructures : Mouvement d'Action et de Recherche Critique (MARC), Mouvement d'Action Syndicale (MAS), Pour un Syndicalisme Autogestionnaire (PSA)¹⁸. C'est enfin, pour ne parler que des cas dont le GERME a eu connaissance, celui de la Fédération Nationale des Etudiants de France (FNEF), scission de l'UNEF au début des années 60 opposée aux prises de positions syndicales contre la guerre d'Algérie et dont les archives semblent être localisées dans une des structures « héritières »¹⁹, ou du Comité de Liaison Etudiant pour la Rénovation Universitaire (CLERU), créé en mai 68 et dont les archives sont encore heureusement conservées chez un de ses anciens responsables.

Sur le plan local, à l'échelle d'une université, d'une Assemblée Générale d'Etudiants (AGE) - pour reprendre le terme fondateur du mouvement étudiant contemporain -, la fragilité relative des structures étudiantes s'accroît, la plupart du temps. L'AGE de Grenoble (AGEG), à travers l'une de ses descendances l'AGEG - UNEF-ID, a déposé ses archives d'après-guerre, aux Archives municipales de Grenoble, en 1986 et 1990²⁰. En 1990, l'AGE de Paris - Val-de-Marne (Paris XII) a confié ses archives, couvrant la période allant de sa création en 1971, au sein de l'UNEF « Renouveau », à 1989²¹ aux Archives départementales. Ce sont les rares exemples connus de dépôt dans des centres d'archives publiques ; et pourtant, dans chacune des villes universitaires -une quarantaine dans les années 70, une vingtaine dans les années 40-, la question se pose : où sont passées les traces du mouvement étudiant local, de ses générations militantes successives ? Nous avons connaissance de certains cas, comme celui de l'Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg (AFGES), qui conserve encore heureusement et fort bien ses archives depuis les années 20²², de l'AGE de Lyon, dont une partie des archives -allant des années 60 aux années 90- a été classée par d'actuels militants étudiants²³, ou d'autres cas, où les archives ont fait l'objet de sauvetages de dernière minute : les archives de l'AGE de Poitiers ont été découvertes dans une benne à ordures et recueillies par la Bibliothèque Universitaire de Poitiers²⁴ ; de même, une autre partie des archives de l'AGE de Lyon, un des fers de lance de la gauche étudiante, dès la Libération (autour de Paul Bouchet, un des rédacteurs de la Charte de Grenoble), a été sauvée *in extremis* de la destruction et conservée à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, mais ce fonds ne concerne que la période 1967-1970²⁵ ; enfin, pour Dijon, l'Association pour la Documentation et l'Information sur les Archives des Mouvements Sociaux (ADIAMOS) a recueilli un petit fonds de l'AGE de Dijon, couvrant la période 1967-1968, et un fonds un peu plus important de l'Union Générale des Etudiants de Dijon, héritière locale de la tendance « renouveau » après la scission de

¹⁶ Cf. précédent numéro des *Cahiers du GERME*.

¹⁷ Jean-Quentin Poindron, alors responsable de l'UNEF, suit ce déménagement de la rue de Clichy (9^e arrdt) à la rue Edouard Pailleron (19^e arrdt) et sauvegarde les 90 classeurs constituant ce fonds, dont il a assuré lui-même le classement et l'inventaire. Voir la présentation faite in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°7/8, 2^e et 3^e trim. 1998, p. 14. J.-Q. Poindron en a également réalisé une première exploitation historique : POINDRON, Jean-Quentin, *L'Union des Grandes Ecoles, une organisation d'étudiants dans les années cinquante et soixante*, Maîtrise d'histoire, Université de Paris-Nord, 1998, tome 1, 186 p., tome 2, annexes, 30 p. (sous la dir. de Jacques Girault).

¹⁸ Les archives de ces divers mouvements sont d'ailleurs conservés au siège confédéral de la CFDT. Cf. Louissette Battais et Françoise de Bricourt, *Guide des sources*, Paris, CFDT, 1995, 198 p., p. 197. Voir également la présentation de ces fonds MARC, MAS et PSA in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°13-14, 1^{er} et 2^e trim. 2000, p. 8-12.

¹⁹ Robi Morder, *Archives étudiantes in Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°1, 4^e trim. 1996, p. 11.

²⁰ Jean-Luc Chomat, *Inventaire des sous-séries 624W et 779W. Archives de l'Association Générale des Etudiants de Grenoble (AGEG)*, Grenoble, 1992, VII p. et 52 p. Première exploitation historique par Jean-Yves Sabot dans sa thèse *L'entrée d'une génération en politique et la formation d'une élite. Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Thèse de science politique, Université Pierre Mendès-France, IEP de Grenoble, juin 1994, 2 volumes, 572 p. Condensée et publiée in Jean-Yves Sabot, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995, 276 p.

²¹ Frédéric Dumas, *Inventaire du fonds du syndicat UNEF de l'Université de Paris Val-de-Marne*, 60 J 3, 120 p.

²² Fonds en cours d'inventaire sous la responsabilité successive d'Olivier Raéis, puis de Frédéric Cuignet. Voir la présentation faite in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°3/4, 2^e et 3^e trim. 1997, p. 15.

²³ Cf. Sylvain Henry, *Présentation des archives de l'AGEL-UNEF in Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°11/12, 4^e trim. 1999, p. 9-10.

²⁴ Cf. Stéphane Merceron, *Aspects de l'Union Nationale des Etudiants de France à la fin des années trente. Une organisation étudiante dans son temps, 1936-1939*, Maîtrise d'histoire, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 1996, 218 p. (sous la dir. de Pascal Ory et Jean-Yves Mollier), p. 206.

²⁵ BDIC, *Mémoires de 68. Guide des sources d'une histoire à faire*, Paris, Verdier, 1993, 351 p., p. 287.

1971, pour la période 1987-1994²⁶.

Mais, à côté de ces quelques cas repérés, combien de zones d'ombre et de silence ? Le travail de collecte, classement et communication ne fait que commencer, si tant est qu'il soit encore possible ... Le chercheur qui souhaite avoir une approche locale, au plus proche du réel et du quotidien, « par en bas »²⁷, se trouve donc souvent, tout au moins au début, sans sources premières complètes ... Ou aisément accessibles. Pierre-Marie Ganozzi n'a pu, pour son étude du mouvement étudiant montpelliérain en mai 68²⁸, avoir recours aux archives de l'AGE, dont une partie seulement a été déposée ... à Amsterdam, à l'Institut International d'Histoire Sociale (IIHS) ! Pour l'étude du mouvement étudiant sorbonnard, à défaut d'archives de la Fédération des Groupes d'Etudes de Lettres (FGEL), j'ai pu bénéficier²⁹ des archives d'Antoine Griset, intégrées au fonds national de l'UNEF déposé aux Archives Nationales, sources permettant d'aller au plus près de l'activité quotidienne des militants étudiants, mais qui peuvent être, à présent, complétées par des fonds alors en cours de classement à la BDIC³⁰. Dans le cas de Lyon, Anaïs Gérard, Sylvain Henry et Nathalie Luyckx ont du, eux aussi, faire face à l'éclatement des fonds, une partie se trouvant à la BDIC, les autres à Lyon, aux Archives départementales, à la Bibliothèque municipale, à l'Université ou à la librairie *La Gryffe*³¹.

Cet éclatement, cet « émiettement » des sources est encore plus grave pour un certain type de mouvements étudiants qui se sont développés depuis 1968, à savoir des mouvements ponctuels, dépassant, le temps de la mobilisation, les structures existantes, générant leurs propres structures (Assemblées Générales, commissions). Pour ces mouvements de 1968, 1976, 1986, 1995, pour ne citer que les plus connus, la question de la pérennité des structures et donc de leurs traces ne se pose même pas. Seule une politique de collecte volontariste, au cours même de la mobilisation, telle que l'ont mené, en 1968, Jean Maitron et ses étudiants³² ou un groupe d'étudiants sur Besançon³³, pourrait permettre, sans garantie d'exhaustivité, la conservation d'une partie des documents produits par ces mouvements étudiants et des étudiants en mouvement.

Face à cet éclatement, à cet « émiettement », les chercheurs sont amenés, encore plus que dans d'autres domaines, à tenter de reconstituer le puzzle des mouvements étudiants, en ayant souvent recours à d'autres pièces.

ARCHIVES DE MILITANT(E)S ETUDIANT(E)S.

Une des manières de contourner la dispersion, les lacunes, voire l'inexistence des fonds de mouvements étudiants est d'avoir recours aux militants étudiants eux-mêmes.

Nous venons de signaler le rôle joué par ceux-ci dans la sauvegarde des archives des mouvements étudiants. Quant à leurs archives personnelles, elles sont une source parfois essentielle pour l'étude de tel ou tel mouvement étudiant. Ces fonds de militants, comme nombre de fonds d'archives personnelles, sont fondamentalement différents des fonds institutionnels, d'administration, d'entreprise, mais aussi de mouvements sociaux : ces documents, ces dossiers, ces témoignages sont le reflet des activités d'un individu ; sa formation, son parcours professionnel et ses engagements successifs structurent le fonds.

Certains fonds de militants intéressant la recherche sur les mouvements étudiants ont été déposés dans des services publics d'archives. Nous n'avons connaissance que de dépôts auprès d'Archives

²⁶ Cf. Philippe Péchoux, *Les fonds d'archives collectés en Bourgogne par l'ADIAMOS : les archives du rêve étudiant in Actes de la première journée « Archives et mémoires étudiantes », 23 février 2000 (à paraître).*

²⁷ Pour reprendre la formule d'Antoine Prost, *Pour une histoire « par en bas » de la scolarisation républicaine in Histoire de l'éducation*, n°57, janvier 1993, p. 59-74.

²⁸ Pierre-Marie Ganozzi, *Le mouvement étudiant en mai 68 à Montpellier, à travers les militants de l'époque*, Maîtrise d'histoire, Université Paul Valéry de Montpellier, 1997, 164 p. (sous la dir. de Geneviève Gavignaud-Fontaine), p. 2-3 et 18-19. Cf. compte-rendu in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°5, 4^e trim. 1997, p. 12-13.

²⁹ Jean-Philippe Legois, *La Sorbonne avant mai 68, chronique de la crise universitaire des années 60 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris*, Maîtrise d'histoire, Université de Paris I, Centre de Recherches d'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme, 1993, 319 p. (sous la dir. d'Antoine Prost).

³⁰ Par exemple, les « papiers Françoise Picq » intéressant la section de sociologie dans les « années 68 ». Cf. BDIC, *Mémoires de 68*, op. cit., p. 212. Pour une recension plus large, Jean-Philippe Legois, *Critique de l'université et université critique*, Mémoire de DEA, Université de Paris I, 1996, 87 p.

³¹ Cf. Anaïs Gérard, *L'UNEF à Lyon, de mai 68 à la scission de 1971. Histoire politique de l'UNEF à Lyon à la fin des années 60*, Mémoire de 3^e année d'IEP, IEP de Lyon, 1998, 171 p., p. 129-130. Voir également notre rubrique « archives » consacrée aux UNEF(s) à Lyon in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°11/12, op. cit.

³² Sur la région parisienne, mais pas seulement. Cf. Danièle Tartakowsky, *Inventaire du fonds d'archives 1968 conservé par le CRHMSS*, 17 p.

³³ Cf. Présentation de la série J aux Archives départementales du Doubs in BDIC, *Mémoires de 68*, op. cit., p. 79.

départementales. Thérèse Bouchez, militante de l'Association corporative des étudiants en médecine de Lille, à la fin des années 60, membre de la commission paritaire d'enseignement en 1968, a fait un dépôt aux Archives départementales du Nord ³⁴. Jacques Simonnet, militant de l'Organisation Communiste Internationale (lambertiste) et de l'UNEF « unité syndicale » dans les universités de Lyon (1968-69) et Grenoble (1970-74) a déposé 109 articles aux Archives départementales de l'Isère, livrant ainsi des documents sur ces organisations, plus largement, sur les acteurs de l'université -notamment sur les mouvements étudiants, structurés ou ponctuels contre la réforme des langues ou la loi Debré (notamment documents des comités de grève)-, et, aussi, sur des questions plus politiques (« comité pour la libération immédiate des emprisonnés en Europe de l'Est », « comité de défense des appelés ») ³⁵. Claude Pennetier a, lui, confié aux Archives départementales du Val-de-Marne un fonds dont certaines pièces concernent le gauchisme étudiant des années 68-74, à la Sorbonne et à Créteil ³⁶.

D'autres centres d'archives, associatifs et/ ou universitaires, spécialisés en sciences sociales, en lien avec les mouvements sociaux, sont parfois plus à même à collecter de telles archives. Le Centre d'Histoire du Travail (CHT) de Nantes a ainsi recueilli les archives de Jacques Sauvageot, militant du PSU, vice-président de l'UNEF et président par intérim en mai 68, ce qui peut enrichir la recherche sur la branche étudiante du PSU, l'AGE de Dijon (dont J. Sauvageot est issu), voire le fonctionnement national de l'UNEF en 1968 ³⁷. Dans la région de Dijon, l'ADIAMOS a collecté plusieurs fonds personnels éclairant l'histoire locale, voire nationale, des mouvements étudiants ³⁸. Le Centre de Recherches, créé par Jean Maitron à la Sorbonne, déjà évoqué plus haut et rattaché aujourd'hui à l'Université de Paris I ³⁹, a collecté plusieurs fonds de militants intéressant notre domaine de recherche, notamment ceux de René Gaudy, militant communiste, notamment à l'Union des Etudiants Communistes (UEC) à Besançon (1960-62) et à la Sorbonne (1962-66) ⁴⁰, Jean Grobla, militant de l'UEC dans les années 60 ⁴¹, Patrick Le Claire, militant syndical (CGT) et politique (lambertiste), qui milita à l'UNEF « unité syndicale » au début des années 70 ⁴². Enfin, signalons qu'un des hauts lieux internationaux pour les archives militantes, depuis l'entre-deux-guerres, l'IIHS d'Amsterdam, est encore, de nos jours, une « terre d'asile » pour les archives de militants, y compris français : Michel Renard, animateur de la grève étudiante de 1976, militant de l'UEC et de l'UNEF - Renouveau, y a déposé ses archives concernant ses différents engagements dans cette seconde moitié des années 70, notamment à l'université de Paris XIII - Villetaneuse ⁴³.

Il s'agit là de cas -encore trop souvent- exceptionnels, car, en règle générale, reste de défiance envers les administrations publiques, voire envers toute institution, les militants gardent leurs archives à leur domicile tant qu'ils ou elles sont en vie, au risque d'entraîner la disparition de ces archives à leur décès, si leurs descendants ne sont pas préalablement sensibilisés à ce patrimoine... Le développement de travaux universitaires sur des mouvements étudiants de plus en plus récents permet le repérage de ces archives personnelles et un début d'exploitation scientifique, avec l'autorisation de leur propriétaire : c'est un premier vers une conservation définitive et une libre communication.

Pour prendre quelques exemples, à nouveau sur mai 68, Vincent Porhel, pour le Collège Littéraire Universitaire de Brest ⁴⁴, Pierre-Marie Ganozzi, pour l'Université de Montpellier ⁴⁵, ont

³⁴ Fonds côté en série J (1138).

³⁵ David Colon, *Répertoire numérique détaillé de la sous-série 81 J*, Grenoble, Centre Jean-Berthoin, 1995, 42 p. (sous la dir. d'Yves Soulingas, directeur des Archives départementales de l'Isère).

³⁶ Jean-Charles Rault, *Répertoire numérique provisoire du fonds Pennetier (sous-série 6 J)*, Créteil, Archives départementales du Val-de-Marne, 1992, 291 p. (sous la dir. de Claire Berche, directeur des Archives départementales du Val-de-Marne).

³⁷ Cf. Présentation du fonds in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°1, 4^e trim. 1996, p. 13.

³⁸ Citons simplement les noms des fonds : Vigreux, Caignol, Breton, Péchoux, ... Cf. Philippe Péchoux, *Les fonds d'archives collectés en Bourgogne par l'ADIAMOS : les archives du rêve étudiant*, op. cité.

³⁹ Centre d'Histoire du Syndicalisme, il a longtemps été connu sous le nom de Centre de Recherches d'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme avant de se transformer, en 2000, en Centre d'Histoire Sociale du Vingtième Siècle.

⁴⁰ René Gaudy, *Les archives René Gaudy* in *Bulletin du Centre de Recherches d'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme*, n°14, 1991, p. 85.

⁴¹ Gizela Koper, *Inventaire du fonds Grobla* in *Bulletin du Centre de Recherches d'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme*, n°16, 1993, p. 55-56.

⁴² Jean-Philippe Legois, *Présentation du fonds Le Claire* in *Bulletin du Centre de Recherches d'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme*, n°18, 1995, p. 100-104. Signalons, pour cette même période, un autre fonds déposé également au CRHMSS, celui d'Alain Nicolas (mentionné dans le Bulletin de ce centre, n°6, 1982, p. 12).

⁴³ Cf. Présentation du fonds in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°6, 1^e trim. 1998, p. 10.

⁴⁴ Vincent Porhel, *Mai 68 au Collège Littéraire Universitaire de Brest*, Maîtrise d'histoire, Université de Brest, 1988, 162

principalement basé leurs recherches sur des archives de militants de l'époque.

Nous avons commencé d'amorcer une démarche de collecte plus active de ces archives personnelles. A une échelle se voulant encore modeste, le GERME a pu, en 2000-2001, grâce au partenariat de la BDIC, aider à la collecte et au classement de quelques fonds⁴⁶. Il faut dire que la BDIC était déjà sensibilisée au problème de la collecte d'archives étudiantes : en plus du fonds UNEF, avec l'association « Mémoires de 68 », elle a collecté de nombreux fonds concernant les « années 68 », dont une partie constituée d'archives personnelles de militants, en partie étudiants : Marianne Guilbaud, militante à Nanterre, Liliane Kandel, sur la région parisienne, Bernard Leroy, à l'École des Mines de Paris, Françoise Routhier, sur Lyon⁴⁷.

Pour ce qui est des recherches les plus contemporaines, le chercheur peut aller, et va souvent, au-delà du simple repérage de sources nouvelles, il peut être amené à en créer par le biais des témoignages oraux.

Ces sources orales sont parfois les seules pouvant nous renseigner sur certains aspects des mouvements étudiants : encore plus, peut-être, que pour d'autres mouvements sociaux, bon nombre de leurs modalités d'action (congrès, réunions, assemblées générales, négociations, préparation de ceux-ci, conciliabules pendant ceux-ci) ne laissent pas ou peu de traces - même les Assemblées Générales et les congrès sont rarement filmés ou enregistrés ... Et davantage encore, dans certaines périodes comme celle de l'occupation nazie et du régime de Vichy, où toute action est potentiellement dangereuse et répréhensible par le pouvoir. Gilles Maigron, qui a mené une recherche sur la résistance et la collaboration à la Sorbonne, n'a pu avoir recours qu'à des témoignages oraux pour cerner les phénomènes de résistance individuelle, voire pour appréhender certaines actions de résistance collective, ayant peu fait l'objet d'une production papier, y compris pour une action aussi fameuse que la manifestation du 11 novembre 1940.

Certes, ces sources sont fortement empreintes de subjectivité : le témoin adopte une démarche volontaire, il accepte de répondre à des questions et d'être enregistré.

De son côté, le chercheur, en organisant une collecte de témoignages oraux, "provoque" bien la constitution d'archives⁴⁸. Le statut de ces témoignages dépend du parti pris par le chercheur-collecteur : s'agit-il simplement de recueillir quelques témoignages à titre de sondages, de conserver la mémoire des "personnalités" dirigeantes ou de consigner systématiquement le témoignage des différents types d'acteurs, en intégrant et le « sommet » et la « base » ? L'option adoptée, illustrative, sélective ou échantillonnée, assigne un rôle au témoin (personnes-ressources, élites dirigeantes ou indicateurs des complexités institutionnelles, disciplinaires, politiques et syndicales des mouvements étudiants dans le cadre d'une enquête systématique non exhaustive) et détermine la méthodologie et le questionnaire employés.

Mais, finalement, le document, sonore comme les autres, est modelé par ses conditions de production ... Sauf qu'ici, le producteur est aussi le collecteur-chercheur.

Toutes ces archives de militants, collectées, simplement repérées au domicile même du militant, voire « provoquées », sont, de toutes les manières, indispensables à la recherche sur les mouvements étudiants. Nous l'avons vu, les chercheurs sont aussi souvent collecteurs-archivistes. On se prend à rêver d'une politique d'ensemble plus active de collecte de ces archives étudiantes, dans le plus grand respect de leur diversité institutionnelle, idéologique, voire documentaire.

ARCHIVES NON-ETUDIANTES SUR LES MOUVEMENTS ETUDIANTS.

Cette difficulté à collecter des archives étudiantes fait de certaines sources non-étudiantes un gisement d'informations impossible à ignorer, incontournable et indispensable pour étudier les mouvements étudiants et reconstituer, au mieux, leur puzzle.

Les archives administratives constituent le premier type de sources disponibles extérieures aux mouvements étudiants. A l'instar des autres recherches sur les mouvements sociaux, là encore, le chercheur est placé dans la situation où il doit « subvertir » les documents de leur finalité première :

p. (sous la dir. d'Edmond Monange), p. 149-150.

⁴⁵ Pierre-Marie Ganozzi, *Le mouvement étudiant en mai 68 à Montpellier*, op. cit.

⁴⁶ Fonds Barralis, Corbières, Willot. Voir dans ce *Cahier du GERME* et le prochain.

⁴⁷ BDIC, *Mémoires de 68*, op. cit., p. 163-173.

⁴⁸ A propos d'un ouvrage, fondé principalement sur de l'histoire orale (*Génération* d'Hamon et Rotman pour ne pas le citer), Antoine Prost écrit : les auteurs "ont fait ici œuvre d'archivistes : en réunissant la mémoire orale d'une génération, ils l'ont sauvée de l'oubli et rendue accessible aux générations futures". Antoine Prost, « Quoi de neuf sur le Mai français ? » in *Le Mouvement social*, n°143, *Mémoires et histoires de 1968*, avril-juin 1988, p.91-97, p. 95.

contrôler, réprimer, « surveiller et punir » ; il s'agit de mieux appréhender la réalité de tel mouvement à travers des rapports de tutelle, des fichiers (nominatifs ou non), des synthèses d'informations, visant tout d'abord à réprimer certains « écarts » et non à en cerner toute la complexité. Nous distinguerons, pour ce type de fonds, trois niveaux : central (Ministères), déconcentré (Rectorats, Préfectures) et universitaire (établissements d'enseignement supérieur).

Parmi les archives ministérielles sur les mouvements étudiants, bien évidemment celles du Ministère de l'Education Nationale et du secrétariat d'Etat (ou Ministère) des universités, celui du Ministère chargé de la jeunesse ... mais aussi celles du Ministère de l'Intérieur portant sur l'agitation universitaire : le récent trentenaire du mouvement de mai-juin 1968 a même été l'occasion de faire état d'informations issues d'archives de police dans un hebdomadaire « grand public »⁴⁹.

Concernant les services déconcentrés de l'Etat, le Rectorat, échelon administratif intermédiaire entre le Ministère de l'Education Nationale et les établissements d'enseignement, fournit au chercheur, à travers sa fonction de tutelle⁵⁰, des sources souvent riches sur les mouvements étudiants ... lorsque les fonds sont collectés, classés et communiqués aux chercheurs. Car, si le Rectorat de Paris a eu le privilège - unique pour un Rectorat - d'avoir en son sein une Mission des Archives Nationales pendant près de 40 ans, et de disposer encore aujourd'hui d'un service d'archives constitué et, donc, de disposer de ces archives de tutelle sur les « associations étudiantes »⁵¹, c'est loin d'être le cas pour les autres administrations académiques, placées sous le contrôle des Archives départementales aux moyens moins développés pour intervenir sur un tel secteur. A ce niveau déconcentré, il existe une autre source importante pour l'histoire des mouvements étudiants : les dossiers de « surveillance » des renseignements généraux, classés en série M, avant 1940, et en série W, après. Dossiers dont la communicabilité est toujours malheureusement aléatoire⁵²...

Les archives propres des facultés, universités et autres établissements d'enseignement supérieur fournissent également des informations parfois totalement inédites. Les archives des facultés parisiennes, jusqu'à la seconde guerre mondiale, ont pu être collectées par la Mission du Rectorat de Paris et versées aux Archives nationales sous la côte AJ¹⁶, offrant des sources précieuses aux chercheurs, y compris pour la première moitié du XIX^e siècle⁵³. Mais, sur le plan national et pour l'après-guerre, la collecte est loin d'être complète : si l'on reprend l'exemple montpelliérain, les archives de l'Université Paul Valéry ne sont pas classées⁵⁴ ; dans le cas de la région parisienne, que nous connaissons mieux, hormis celles de la faculté de médecine⁵⁵ et de l'université de Nanterre⁵⁶, la localisation même des archives est difficile. De véritables « catastrophes » patrimoniales risquent de se produire, si elles n'ont pas déjà eu lieu : les archives des facultés avant 1968 sont d'autant plus en danger quand, comme en région parisienne, les structures universitaires ont totalement changé, les archives ne pouvant même pas avoir un intérêt gestionnaire et/ ou identitaire. Et

⁴⁹ Laurent Chabrun, Jérôme Dupuis et Jean-Marie Pontaut, Dossier « Mai 68 : les archives secrètes de la police » in *L'Express*, n°2437, 19-25 mars 1998, p. 68-87 (à partir des dossiers du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de police de Paris). Plus généralement, sur l'intérêt des archives de répression pour l'histoire sociale, voir, entre autres, Annie Kriegel, R. Gossez, Jacques Rougerie, « Sources et méthodes pour une histoire sociale de la classe ouvrière » in *Le Mouvement social*, n°40, juillet-septembre 1962, Paris, Editions ouvrières, p. 1-18.

⁵⁰ Allant du simple transfert de correspondance entre facultés et Ministère à l'examen des projets des établissements au sein du Conseil de l'Université, présidé par le Recteur, en passant par la gestion du personnel, le contrôle des constructions ou de la « vie étudiante ». Cf. Jacques Minot, *L'administration de l'Education Nationale, au 1^{er} avril 1964*, Paris, Institut Pédagogique National, 1964, 358 p., dans le titre II (les services extérieurs), la première partie « Les académies », p. 127-213, et, plus précisément, p. 174-178.

⁵¹ Fonds « enseignement supérieur » du Rectorat de Paris, en cours de cotation sous la responsabilité de Stéphanie Méchine, actuelle responsable du service ou encore les versements au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau, sous les côtes 920043, 820597 (élections universitaires) et 820598 (associations étudiantes). Sur l'historique de la Mission, cf. Thérèse Charmasson, *La Mission des Archives du Rectorat de Paris* in *Histoire de l'éducation*, n°13, décembre 1981, p. 45-53.

⁵² P-M Ganozzi n'a pas pu consulter, à Montpellier, les archives des renseignements généraux (ni, d'ailleurs ceux du Rectorat, non-classés), alors qu'Anaïs Gérard a pu consulter ces mêmes dossiers pour Lyon. Cf. *op. cités*.

⁵³ Jean-Claude Caron, *Généralisations romantiques, Les étudiants de Paris et le quartier latin, 1814-1851*, Paris, Armand Colin, 1991, 435 p., p. 413.

⁵⁴ P-M Ganozzi, *op. cité*, p. 18.

⁵⁵ Versement effectué aux Archives Nationales, en 1993, sous la côte AJ¹⁶ 8342-8386 (voir notamment « événements et manifestations » (AJ¹⁶ 8362) et « associations » (AJ¹⁶ 8374). Cf. Thierry-Valentin Charnerie, *Répertoire numérique détaillé des archives de la faculté de médecine de l'ancienne Université de Paris, 1860-1970*, 1993, 20 p. (sous la dir. de David Peycé).

⁵⁶ Archives versées aux Archives départementales des Hauts-de-Seine, sous la côte 1208W, en 1992. Les articles 1208W256 à 1208W264 comprennent des tracts de mouvements étudiants, de 1966 à 1977.

pourtant, les actuels bureaux contiennent encore des archives riches comme ont pu le montrer certaines recherches⁵⁷ et certains chantiers de classement⁵⁸.

Ce n'est pas la moindre des ironies de l'histoire et de l'archivistique que les traces des mouvements étudiants (tracts, bulletins...) se trouvent, et parfois se trouvent uniquement, dans des fonds d'archives publiques, tels ceux des Rectorats, voire des ministères de l'intérieur ou de l'éducation nationale.

Au-delà de ces archives administratives, reflétant pour autant toujours un point de vue institutionnel, d'autres fonds d'archives non-étudiants peuvent permettre de recouper des informations sur les mouvements étudiants et, donc, de multiplier encore les angles de vue.

Les archives des syndicats, enseignants et non-enseignants, sont malheureusement moins riches, même du seul point de vue national, que celles des mouvements étudiants - le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNESup), par exemple, suite à son déménagement de la rue Monsieur le Prince à la rue du faubourg Saint-Denis, n'a presque rien conservé de ses archives au moins avant 1970. Mais, ne serait-ce que dans les dossiers de congrès ou la presse militante, nous pouvons trouver quelques indications sur l'évolution des partenaires étudiants, les actions et campagnes communes.

Les fonds d'associations ne sont pas à négliger. Par exemple, l'Association d'Etude pour l'Expansion de la Recherche Scientifique (AEERS), qui a organisé de nombreux colloques, rencontres, dont les deux colloques de Caen en 1956 et 1966, a eu des contacts avec des syndicats étudiants -d'où correspondance, interventions lors de colloques, conférences- et a collecté certains documents étudiants issus du mouvement de mai-juin 1968 pouvant compléter des séries existantes ailleurs⁵⁹.

Les archives de partis et organisations politiques peuvent apporter également de nouvelles pièces à la reconstitution du puzzle étudiant. Les archives du Parti Communiste Français (PCF), en cours de traitement et faisant l'objet depuis quelques années d'une réelle politique archivistique, recèlent de dossiers sur ou de son organisation étudiante, depuis 1956, l'UEC⁶⁰. Les archives du Rassemblement du Peuple Français (RPF), conservées par la Fondation Charles de Gaulle, comprennent quelques cartons sur son groupement national des étudiants, de 1947 à 1955⁶¹. De même pour le MRP, dans les archives Pierre Davril, conservées au Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle (CHEVS/ FNSP)⁶². C'est, enfin, sans doute, également le cas des archives du PSU, en partie, en cours de classement aux Archives nationales.

Enfin, de même que nous avons souligné l'apport des archives personnelles étudiantes, celles d'acteurs non-étudiants peuvent éclairer certains aspects des mouvements étudiants : les enseignants, les administratifs peuvent effectivement avoir conservé des documents -ou des souvenirs, dans le cas de témoignages oraux- sur les mouvements au sein de l'établissement où ils ont exercé leur profession, voire pris des responsabilités, institutionnelles ou militantes, comme, par exemple, René Rémond, président de l'université de Nanterre de 1970 à 1976, en pleine période d'agitation étudiante⁶³ ; certains chercheurs constituent également des fonds d'archives sur les mouvements étudiants, à l'instar de Nicole de Maupeou-Abboud qui, avec son équipe, rassembla des matériaux pour la rédaction de son *Ouverture du ghetto étudiant*, aujourd'hui conservés à la BDIC⁶⁴.

Toutes ces archives non-étudiantes comblent, souvent avantageusement, les lacunes des archives des mouvements étudiants sur leur propre histoire.

Les enjeux sont donc multiples lorsque l'on commence à prendre en considération les ressources archivistiques disponibles pour l'étude des mouvements étudiants : constituer, collecter, classer,

⁵⁷ Je me permets de renvoyer à mon travail de maîtrise, *op. cit.*, lors duquel j'ai pu retrouver, principalement à l'Université Paris IV, certaines archives de la faculté des lettres avant mai 68.

⁵⁸ Bernard Cucchi, Jean-Philippe Legois, Nathalie Raoux et Pierre Sommé, *Ecole Normale Supérieure. Inventaire des archives de direction et de scolarité, 1953-1990*, 1993, 64 p. (sous la dir. de David Peycére).

⁵⁹ Fonds en cours de classement sous la responsabilité de Jean-Philippe Legois, avec l'appui et l'aide de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, un des responsables de cette association dès sa création.

⁶⁰ Cf. Présentation, à l'occasion de la journée « Portes ouvertes sur les archives du PCF » in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°6, 1^{er} trim. 1998, p. 10.

⁶¹ Cf. Présentation in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°2, 1^{er} trim. 1997, p. 12.

⁶² Cf. Présentation in *Cahiers du GERME (trimestriel)*.

⁶³ Archives devant être recueillies par les *Archives d'histoire contemporaine* du Centre de l'Europe du Vingtième Siècle (CHEVS/ Fondation Nationale des Sciences Politiques).

⁶⁴ Cf. Karel Yon, *Fonds Maupeou-Abboud, mouvement étudiante et mai 68* in *Cahiers du GERME (trimestriel)*, n°18, 2^e trim. 2001, p. 28-30.

connaître et faire connaître. La constitution de sources relève effectivement de la responsabilité première des mouvements, voire des militant(e)s, étudiants, mais aussi des professionnels de la conservation et de la recherche, que ce soit en terme de sensibilisation, conseil, aide ou d'organisation de collecte de tout type de source (y compris, témoignages oraux, banderoles, autres objets, ...). La collecte et le classement de l'ensemble des fonds pouvant intéresser ce nouveau domaine de recherche sont un défi de plus pour les centres de conservation, publics ou non. C'est également un enjeu pour la communauté des chercheurs, puisqu'à travers cette question des archives, c'est l'épineuse question épistémologique du rapport aux sources et, finalement, de la validité scientifique des recherches qui est en cause. Enfin, une telle dispersion des sources rend d'autant plus nécessaire la recension systématique des fonds disponibles, une politique systématique d'inventaire et de diffusion large des instruments de recherche, sans oublier une réflexion scientifique sur la typologie documentaire des pièces contenues dans ces fonds.

Tels sont les enjeux de la sauvegarde et de la valorisation de ces archives sur les mouvements étudiants. Ce programme, que l'équipe du GERME souhaite promouvoir, peut s'incarner dans le projet de guide des sources sur Internet : il s'agit de répondre à l'émiettement matériel des fonds par une centralisation virtuelle des informations.

Mais, derrière ces enjeux archivistiques et scientifiques, est sous-tendu un enjeu historique et patrimonial fort : nous donnerons-nous les moyens de constituer une mémoire des mouvements étudiants, propre à reconnaître la place de ceux-ci dans le passé, mais aussi dans le présent et l'avenir ? Les acteurs étudiants, actuels et anciens, auront-ils la volonté de capitaliser leurs expériences diverses pour les générations étudiantes suivantes ? Les pouvoirs publics dégageront-ils enfin les moyens nécessaires non seulement à la conservation de ce patrimoine archivistique, mais également à son animation et à sa transmission, dans un rapport constant avec la société d'aujourd'hui, dans une dialectique permanente entre mémoire, actualité et projet ? Sans ressources archivistiques, c'est non seulement un pan du passé, individuel et collectif, de nos contemporains que nous condamnons à la disparition, mais aussi, notre capacité à mieux appréhender les situations actuelles et futures de la jeunesse étudiante.

Acteurs des mouvements étudiants, actuels et anciens, chercheurs, professionnels de la conservation et « simples » citoyens ont une mobilisation commune à mener. Il reste aux pouvoirs publics de se saisir de ces enjeux et de dégager les moyens nécessaires pour y répondre.

Jean-Philippe Legois,
archiviste municipal,
chargé des questions d'archives au sein du GERME.

FONDS BARRALIS (F delta 1081)

(Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, Nanterre)

Le fonds Barralis a été collecté dans le cadre du programme de valorisation des archives étudiantes commun au GERME et à la BDIC et est conservé à la BDIC, sur le campus de l'Université Paris X-Nanterre. Il porte la cote archivistique **F delta 1081** et les cotes de rangement **Ka 158** pour les cassettes et **Bmg 1** pour les bandes magnétiques. Ce fonds s'est vu attribué l'intitulé de "Fonds Barralis", la BDIC ayant pour habitude de dénommer un fonds privé du nom du propriétaire ou de l'organisme qui l'a déposé. Les différents documents vont de 1924 à 1974, dont la majeure partie couvre la période 1968-1970.

Le fonds n'étant pas trop important en volume et son intérêt historique non négligeable, il a été traité pratiquement pièce par pièce. Ce traitement résulte également de l'état dans lequel il a été versé : n'ayant fait l'objet d'aucun pré-classement (excepté pour les dossiers d'AGE et de fédérations) et se trouvant plus ou moins en vrac dans des cartons de déménagement, il a fallu reprendre les documents un par un pour reconstituer un plan de classement cohérent. L'instrument de recherche élaboré est donc un inventaire sommaire.

Le fonds Barralis constitue un fonds propre parmi les autres fonds conservés à la BDIC concernant les mouvements étudiants. Pour les archives "papier", il est constitué de 46 articles ce qui représente 5,75 ml (après élimination des doubles). On trouve également six bandes magnétiques 6,25 mm de 178 mm de diamètre et d'une longueur de 1080 m (ce qui représente environ 6h30 d'écoute par bande) et quatre autres bandes d'un diamètre de 120 mm (soit 2h20 d'écoute par bande). Enfin à cela s'ajoutent sept cassettes audio de 120 minutes chacune. Ce fonds ne fait l'objet d'aucune restriction